

Elle porte plainte car on lui refuse de se baigner en burkini au centre aquatique

écrit par Sylvaine | 27 juin 2016



Une femme de confession musulmane s'est vu refuser l'accès aux bassins du centre aquatique d'Aurillac. Elle voulait se baigner avec un burkini, un maillot de bain qui recouvre tout le corps sauf le visage, les mains et les pieds. Le règlement intérieur du centre aquatique communautaire stipule que les baigneurs doivent porter un maillot de bain classique pour utiliser les bassins. Accompagnée de son mari, la femme s'est rendue au commissariat d'Aurillac en milieu de semaine. Le couple a déposé plainte.

http://www.lamontagne.fr/auvergne/actualite/2016/06/24/elle-porte-plainte-car-on-lui-refuse-de-se-baigner-en-burkini-au-centre-aquatique_11974637.html

Note de Christine Tasin

On se souvient du scandale de la musulmane se baignant tout habillée dans la piscine d'un camping en Vendée. La direction avait laissé faire faute d'avoir un règlement intérieur à produire. Ils s'étaient engagés à trouver la parade à ce niveau-là pour la saison 2016.

<http://resistancerepublicaine.com/2015/08/10/elle-se-baigne-tout-habillee-voile-compris-a-la-piscine-et-il-faudrait-fermer-les-yeux-n/>

A priori la plainte contre le Centre d'Aurillac a donc peu de chance d'aboutir puisque ils avaient

pris la précaution d'éditer un règlement intérieur... sauf que certains juges et la Cour européenne des Droits de l'homme peuvent estimer que ce serait discriminatoire. Affaire à suivre sérieusement. On se souvient que Fanny Truchelut a été lourdement condamnée pour avoir simplement demandé à une voilée d'enlever son voile dans les parties communes d'un gîte. La piscine nécessite une certaine hygiène, cela préservera-t-il le centre aquatique du pire ?

En tout cas n'hésitez pas à envoyer des messages d'encouragements au Centre en leur rappelant qu'effectivement, vous ne fréquenteriez pas un Centre qui accueillerait des emburkinées, ne serait-ce que pour des raisons d'hygiène.

<https://centreaquatique.caba.fr/contact/>

Pour soutenir Résistance républicaine financièrement, cliquez sur <http://resistancerepublicaine.com/don/> et choisissez le montant de votre don.